



Martine LEGER

Michel RODRIGUEZ

Vendredi 03 juin 2016

Membres de :

COLIBRIS Arve et Giffre

Amis de la Terre 74

ZeroWaste France

FRAPNA Mb de la CSS de l'UIOM de Marignier

# NOS DECHETS

Pourquoi limiter leur production ?

Comment trier ?



# UN PEU D'HISTOIRE

Avant

Visibilité  
Gestion  
Prise de  
Conscience  
permanente



1884 :  
Préfet Eugène Poubelle

Après

Début du « tout à  
l'égout » pour nos  
déchets



Perte de vue

# QUELQUES CHIFFRES

- Production annuelle d'ordures ménagères
- **En France** (source CEDIS –formation / ADEME)
  - En 1960 = 180 Kg/hb /an
  - En 2000 = 359 Kg/hb /an → **2 fois plus en 40 ans !**
- **En France** (source ADEME)
  - en 2004 : 411 Kg/ hb/an
  - en 2012 : 458 Kg/ hb/an
- **Données CCFG pour l'année 2014**  
(réu. Publique en Mars 2016)
  - France : 590 Kg/ hb/an
  - Haute Savoie : 642 Kg/ hb/an
  - CCFG : 685 Kg/ hb/an



Incinération

• Décharge  
d'enfouissement

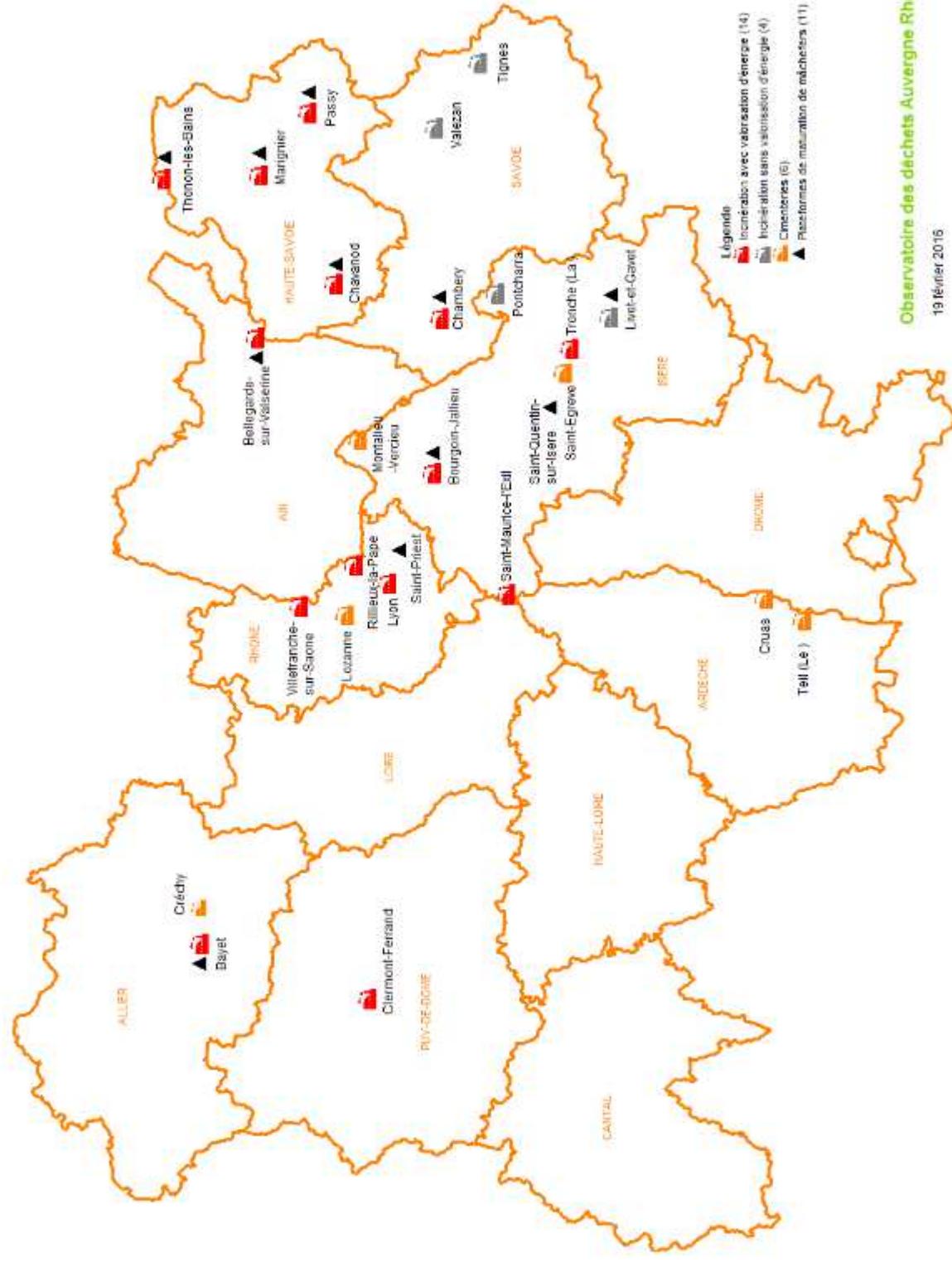
**Traitements complexes**

• Récup. de matière 1<sup>ère</sup>  
• Energies (gaz électricité)

**IMPACTS**

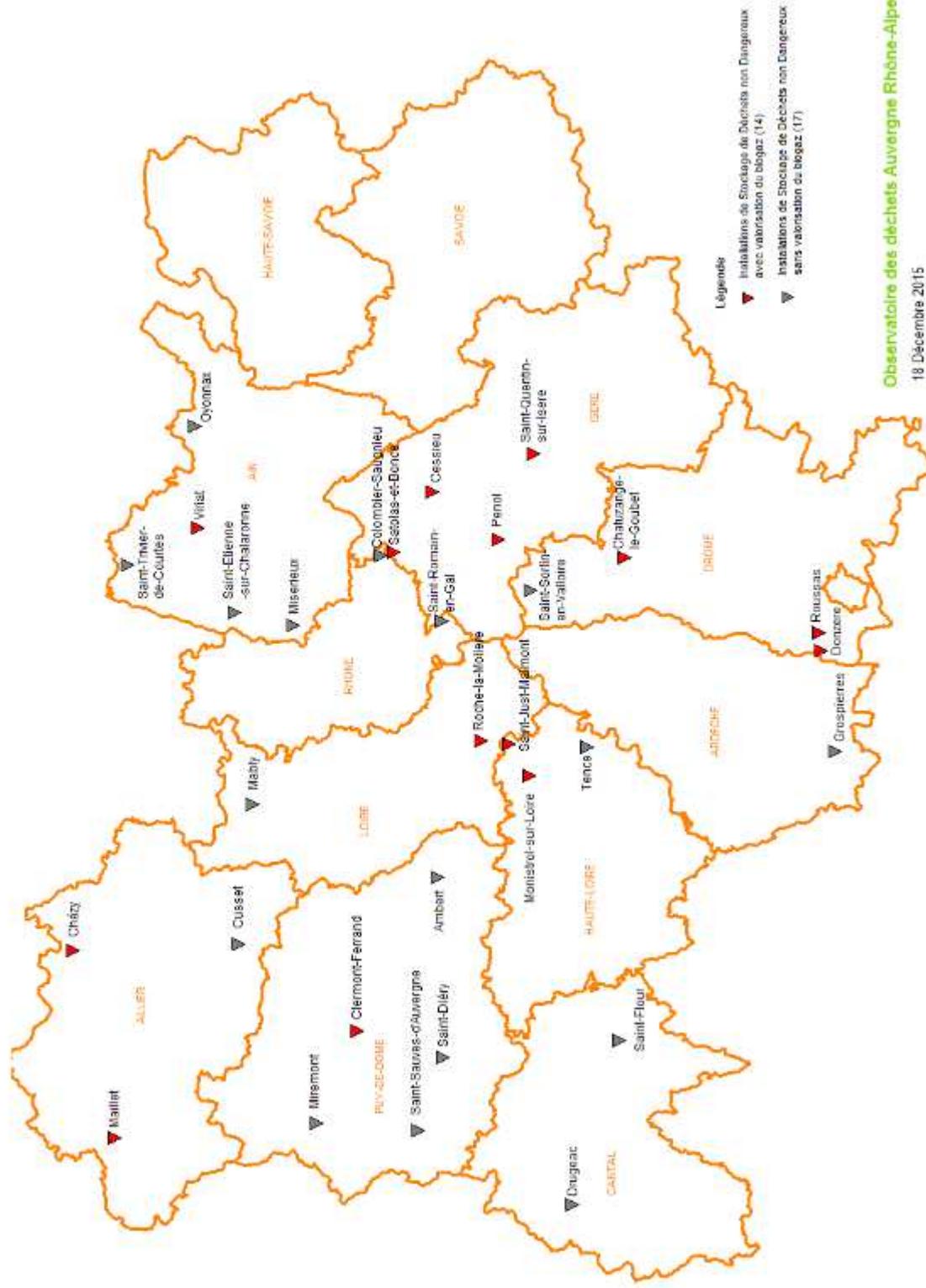
- Environnementaux  
- Sanitaires  
- Financiers

## Localisation des incinérateurs, des cimenteries et des plateformes de maturation de mâchefers en Auvergne Rhône-Alpes 2015

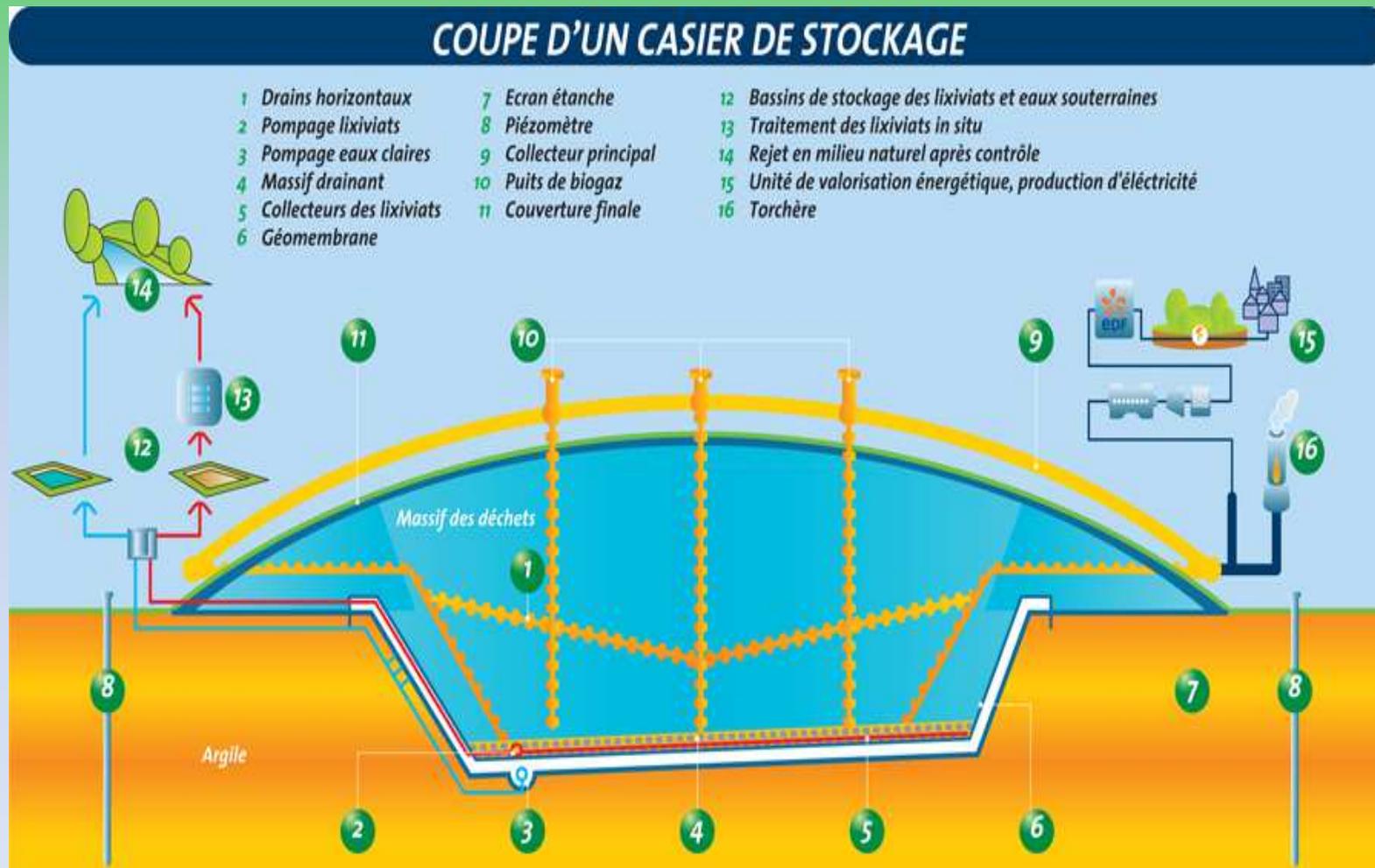


## Localisation des Installations de Stockage de Déchets non Dangereux

### ISDnD en Auvergne Rhône-Alpes 2015



# DÉCHARGES D'ENFOUISSEMENT



# DÉCHARGES D'ENFOUISSEMENT

- Inconnues sur les risques occasionnés à moyen et long terme.
- Danger pour les nappes phréatiques → eau potable ?
- nuisances olfactives
- Danger environnemental (dioxines, métaux toxiques) et donc sanitaire
- Danger sanitaire infectieux



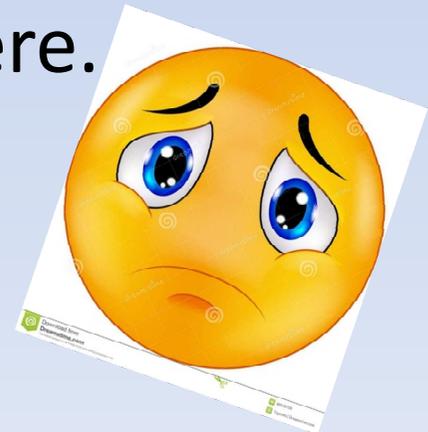
# INCINERATION : Terminologie.

Un glissement sémantique évocateur

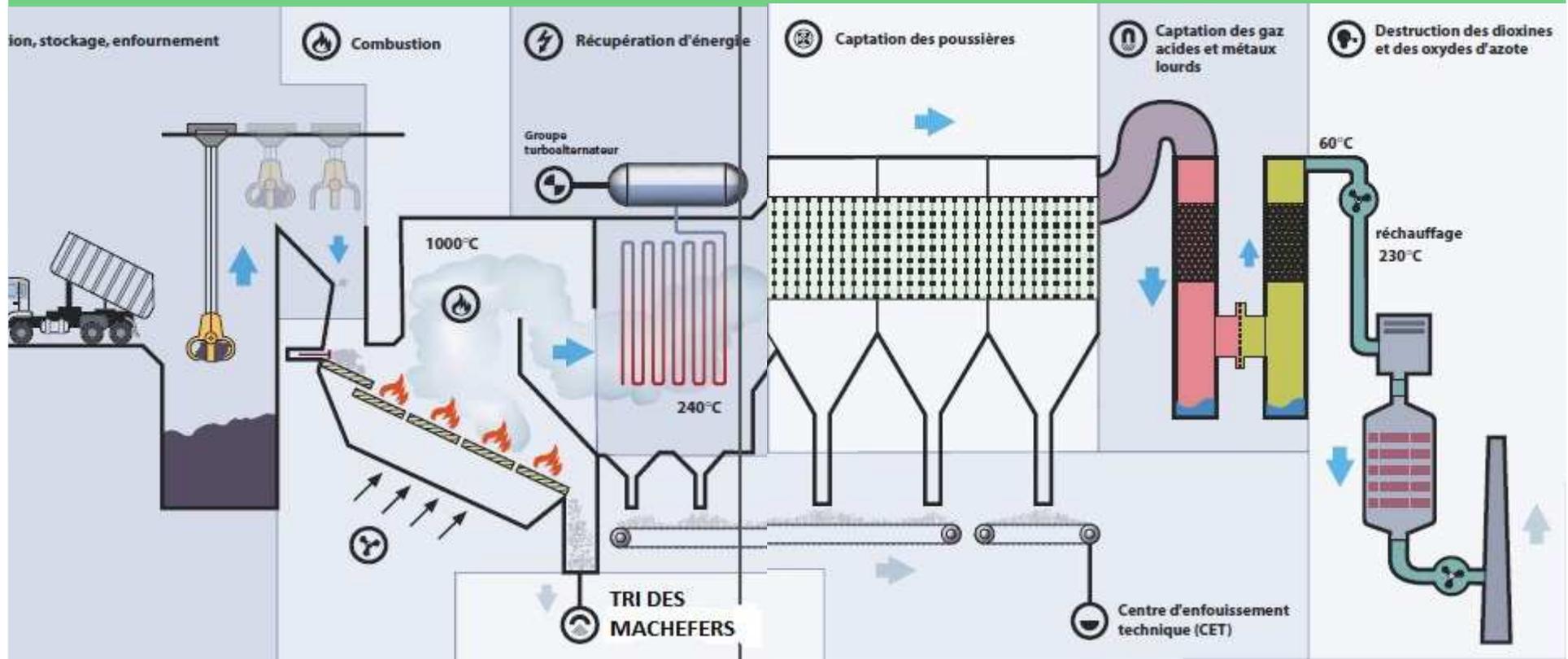
Incinérateur → UIOM → UVE

Mâchefers → « Valorisation » matière.

Valorisation énergétique → prod.  
d'électricité



# INCINÉRATION



Tout part en fumée.....

En apparence !!!

# INCINÉRATION

## Entrées :

- Pour incinérer 1 tonne d'OM il faut :
  - 6 tonnes d'air (1,4 tonne d'Oxygène)
  - Fuel pour réamorcer les réactions de combustion
  - Ingrédients divers nécessaires au traitement des fumées

# INCINÉRATION

## Sorties :

- Pour 1 tonne d'OM incinérée :
- **Fumées**
  - Vapeur d'eau 500 Kg
  - CO<sub>2</sub> 950 Kg = G.E.S.
  - résidus de dioxines, métaux toxiques, etc après filtration.

# INCINÉRATION

## Sorties :

- Pour 1 tonne d'OM incinérée :
- **Sorties Résidus solides**
  - Mâchefers 300 Kg (30% du poids)
  - REFIOMS 40 Kg
  - résidus de dioxines, métaux toxiques, etc

## En résumé : Impacts

- Environnementaux
- Sanitaires

# APRÈS LES MISES EN OM : LES TRIS « TECHNIQUES »

## APRÈS INCINERATION : RÉCUPÉRATION MATIÈRE

- A partir des mâchefers :
  - Fer
  - Aluminium
  - Mâchefers dits « valorisés »

# APRÈS INCINÉRATION ou MISE EN DECHARGE

Récupération énergie éventuellement

– électricité , Chaleur, Méthane (décharge d'enfouissement)

- Gestion des déchets embarrassants :
  - REFIOMS → en décharge spéciale déchets dangereux !
  - Mâchefers dits « valorisés » → sous les routes → cahier des charges !
  - Mâchefers non valorisables → en décharge spé. déchets dangereux !
  - Recherches en neutralisations des Mâchefers → : vitrification ?
- Surveillance des impacts sanitaires : difficilement traçables  
→ surveillances complexes
- → normes sanitaires de + en + sévères, JUSTIFIÉES
- Technologies et opérations sophistiquées et coûteuses

# RÉDUCTION DES DÉCHETS :

## Constat

Sur notre territoire, LA MARGE DE PROGRES  
EST ENORME.

Il y a eu des efforts – mais beaucoup reste à  
faire.

Qui a les leviers ?

Echelon individuel :

le citoyen

Echelon collectif :

les élus



# RÉDUCTION DES DÉCHETS :

## Dès l'acte d'achat

### Echelon individuel

Acheter un produit pour sa valeur d'usage,  
Fin de l'usage unique donc privilégier les produits réparables et réutilisables.  
(concept d'économie circulaire)



### Echelon collectif/élus

Réguler la publicité.

Fin de l'obsolescence programmée : durée de vie, pièces de rechange

Consignes pour les bouteilles en verre et plastique.

# RÉDUCTION DES DÉCHETS :

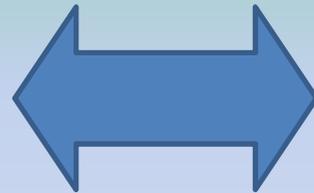
Dès l'acte d'achat

**Stop aux emballages.**

Echelon individuel

Acheter en vrac

Faire maison



Echelon collectif/élus

Soutenir et valoriser  
le petit commerce.

Soutenir et aider à  
l'installation des  
commerces de vente  
en vrac.

# RÉDUCTION DES DÉCHETS :

Limiter drastiquement :



# RÉDUCTION DES DÉCHETS :

## Dès l'acte d'achat



# RÉDUCTION DES DÉCHETS :

## Dès l'acte d'achat

Penser aux alternatives à l'achat

Louer, emprunter, échanger, mutualiser .

Ex : SEL

[Vidéo Zéro déchets](#)

# Les déchets organiques/fermentescibles



**Pas de déchets organiques dans la poubelle ultime**

→ composés à 70% d'eau !

→ 30% du poids de la poubelle d'OM

Habitat avec terrain → compostage, « tas caché » et si possible, adoptez:



Appartement → lombri-compostage

# Les déchets organiques/fermentescibles



**Pas de déchets organiques dans la poubelle ultime**

Echelon collectif « centralisé »

Plateformes de compostage,

Méthanisation/biogaz

Compostage autonome en établissement : restaurant d'entreprise, établissement scolaire, commerce.

Distribution gratuite de



# AVANT DE JETER

- Donner plutôt que jeter :
  - ➔ Scouts Cluses
  - ➔ Communautés d'Emmaüs Annemasse
- Structures d'échange de produits et services :
  - SEL
- Recycleries – ressourceries : les 3 R
  - Récupération, réparation, revente

**DÉCHETS  
POTENTIELS**

Biologiques  
alimentaires

Compost  
petit tas,  
poules...

Techniques

Donner,  
Mutualiser

Réutiliser

Réparer

- TRI ultime :  
traitements complexes →
- **Récup. de matière 1ère**



# TRI ULTIME DES DÉCHETS AVANT MISE EN ORDURES MÉNAGÈRES

- C'est le dernier stade où vous pouvez agir directement : installations disponibles CCFG
  - Bacs points d'apport volontaire
  - Déchèteries
- Autres organisations possibles :
  - Bacs individuels de tri sélectif

# À l'échelon du territoire : rôle des élus

## La tarification incitative.

Tarification incitative : 1 part fixe + 1 part variable =  
Principe du pollueur payeur.

 **Les élus doivent être des facilitateurs.**

Ramassage du tri en porte à porte.

Les citoyens vertueux doivent pouvoir constater une baisse de leur facture.

La facture doit être détaillée : part fixe, part variable détaillée.

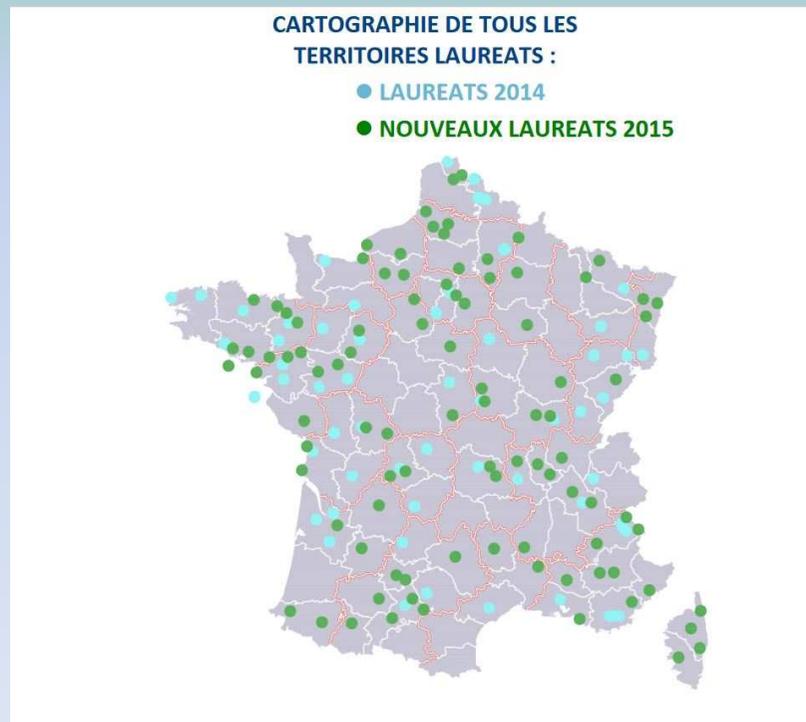
# À l'échelon du territoire : rôle des élus

## La tarification incitative.

- ➔ La REOM/redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères mieux adaptée que la TEOM/taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères moins visible
- ➔ Dans la REOM la part variable peut être modulée de façon plus importante

# À l'échelon du territoire

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-appel-a-projets-territoires-zero.html>



## MERCI DE VOTRE ATTENTION

Si vous êtes motivés pour participer à la création d'un collectif citoyen, contactez nous :

Martine Léger : [martine.leger19@orange.fr](mailto:martine.leger19@orange.fr)

Michel Rodriguez : [rod.mtc@wanadoo.fr](mailto:rod.mtc@wanadoo.fr)

